

Certificat de pureté, sanitaire, de libre vente et de consommation

Certificate of health, purity, free trade and consumption

Vu l'habilitation, pour les vins et spiritueux, de laboratoires délivrant les certificats d'analyse et de pureté relatifs aux produits alimentaires ou agricoles d'origine française destinés à l'exportation (arrêté du 06/10/97 JO du 30/11/97).

Dans la limite des déterminations effectuées, le soussigné certifie que le produit pour lequel il a été délivré la présente attestation et qui, d'après la déclaration des intéressés fait l'objet de l'expédition dont le détail suit, est un produit de bonne qualité loyale et marchande, et qu'il répond à toutes les exigences de la loi du 1er août 1905 sur la répression des fraudes dans la vente des marchandises et notamment à toutes les prescriptions énumérées aux décrets du 19 août 1921 et du 21 avril 1972 portant règlement d'administration publique pour l'application de la loi précitée.

" Les résultats de ces analyses sont strictement conformes à la législation française ". Il s'agit d'un vin loyal et marchand, bon pour la consommation humaine et la libre vente en France comme à l'étranger.

This laboratory being enabled to deliver analysis and purity certificates related to food and agricultural products of French origin, intended for exportation, by decision of Ministère de l'Economie et des Finances (arrêté du 06/10/97, JO du 30/11/97).

In the limit of the parameters analysed, the undersigned certifies that the product for which the present analysis certificate has been delivered, is the object of the shipment detailed below, and is a product of good, honest, and commercial quality and fulfils all requirements of the law of August 1, 1905 on fraud repression of goods sale and all texts referring to its application.

The undersigned certifies that this product matches health conditions for its free trade on the national market and for exportation.

"Good for Human Consumption"

Expéditeur / Shipper : Château NENIN - Catusseau - - POMEROL - FRANCE

Destinataire / Receiver :

Désignation de l'expédition / Shipment description

Désignation du produit : CHATEAU NENIN - AOC Pomerol - Rouge - 2012

Quantité :

Informations complémentaires : NE12 04/03/14 CB C12 08H53

N° d'analyse : 140305-07011

Fait à Floirac, le 07/03/14

Stéphane LA GUERCHE
Directeur du Laboratoire

Dossier n° : 140305-CHNENIN-1870

Rapport d'analyse / Analysis Report N° 140302829-1

Expéditeur / Shipper : Château NENIN - Catusseau - - POMEROL - FRANCE

Destinataire / Receiver :

Désignation de l'expédition / Shipment description

Désignation du produit : CHATEAU NENIN - AOC Pomerol - Rouge - 2012

Quantité :

Informations complémentaires : NE12 04/03/14 CB C12 08H53

N° d'analyse : 140305-07011

**Résultats de l'analyse d'un échantillon remis par l'expéditeur
 Analysis of a sample delivered by the shipper**

Masse volumique à 20°C Density at 20°C	* MO 28: Réflectance Infrarouge	g/cm3	+/- 0.04%	0.9903
Titre Alcoométrique Volumique à 20°C Alcohol at 20°C	MO 12: Réflectance Infrarouge	% Vol.	+/- 1%	14.57
Sucres réducteurs Reducing sugars	* MO 02: Flux Continu	g/L	LD = 0.5 ; LQ = 0.7 ; +/- 15%	1.6
Acidité volatile Volatile acidity	* MO 01: Flux Continu	g/L H2SO4	LD = 0.02 ; LQ = 0.07 ; +/- 10%	0.44
Acidité volatile Volatile acidity	* MO 01: Flux Continu	g/L Ac. Acétique	LD = 0.02 ; LQ = 0.07 ; +/- 10%	0.54
Acidité totale Total acidity	* MO 08: Titrimétrie Potentiométrique automatisée	g/L H2SO4	+/- 4%	3.44
Acidité totale Total acidity	* MO 08: Titrimétrie Potentiométrique automatisée	g/L Ac. Tartrique	+/- 4%	5.26
pH pH	* MO 08: Titrimétrie Potentiométrique automatisée		+/- 2%	3.62
Dioxyde de soufre Libre Free SO2	* MO 03: Flux Continu	mg/L	LD = 2 ; LQ = 3 ; +/- 15%	39
Dioxyde de soufre total Total SO2	* MO 04: Flux continu	mg/L	LD = 2 ; LQ = 6 ; +/- 8%	112
Extrait sec total Total dry extract	* MO 11: Densimétrie	g/L	+/- 5%	28.2
Rapport alcool/extrait sec réduit Ratio alcohol / dry extract reduce	* Calcul			4
Recherche acide sorbique Sorbic acid	* MO 21: Recherche par CCM	mg/L	LQ = 2 ; +/- 37%	Non détecté
Acide L-Malique L-Maliq Acid	* MO 26: Méthode enzymatique sur analyseur séquentiel	g/L	LD = 0.03 ; LQ = 0.1 ; +/- 16%	0.01
Acide L-Malique L-Maliq Acid	* MO 26: Méthode enzymatique sur analyseur séquentiel	g/L	+/- 16%	Non détecté
Intensité colorante modifiée [OD420]+[OD520]+[OD620]	* MO 19: Spectrophotométrie			11.81
DO 420 OD 420	* MO 19: Spectrophotométrie		+/- 5%	4.410
DO 520 OD 520	* MO 19: Spectrophotométrie		+/- 8%	6.080
DO 620 OD 620	* MO 19: Spectrophotométrie		+/- 10%	1.320
Turbidité Turbidity	Turbidimètre	NTU	+/- 15%	0.1
Valeur nutritionnelle Nutritional value	Calcul	kcal/100mL		83.47
Méthanol Methanol	* MO 27: GC FID	mg/L	LD = 3 ; LQ = 10 ; +/- 30%	99

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation identifiés par le symbole (*).

Le COFRAC est signataire de l'accord multilatéral de EA (European co-operation for Accreditation), IAF (International Accreditation Forum)

et d'ILAC (International Laboratory Accreditation Cooperation) de reconnaissance de l'équivalence des rapports d'essais ou d'analyses.

Ce rapport d'analyses ainsi que les commentaires associés ne concernent que l'échantillon soumis à l'analyse, échantillon prélevé, identifié et transmis sous l'entière responsabilité du demandeur.

cofrac


 SIEGE SOCIAL : B.P. 40 - 33072 BORDEAUX CEDEX
 LABORATOIRE : Z.A. LA JACQUOTTE - RUE ARISTIDE BERGES - 33270 FLOIRAC
 TEL. 05 57 77 96 27 - FAX 05 57 77 96 26
 info@sarco.fr - www.sarco.fr

Il comporte 2 page et 0 annexe.

Page : 1 sur 2

Résultats de l'analyse d'un échantillon remis par l'expéditeur
Analysis of a sample delivered by the shipper

Plomb
Lead

* MO 33: Absorption atomique

µg/L

LD = 3 ; LQ = 10 ;
+/- 21%

< LQ

Stéphane LA GUERCHE
Directeur du laboratoire



SARCO
L'expertise analytique

Date de réception : 05/03/2014
Date d'analyses : 20140305
Floirac, le 07/03/14
Dossier n° : 140305-CHNENIN-1870

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation identifiés par le symbole (*).
Le COFRAC est signataire de l'accord multilatéral de EA (European co-operation for Accreditation), IAF (International Accreditation Forum)
et d'ILAC (International Laboratory Accreditation Cooperation) de reconnaissance de l'équivalence des rapports d'essais ou d'analyses.

Ce rapport d'analyses ainsi que les commentaires associés ne concernent que l'échantillon soumis à l'analyse, échantillon prélevé, identifié et transmis sous l'entière responsabilité du demandeur.



SIEGE SOCIAL : B.P. 40 - 33072 BORDEAUX CEDEX
LABORATOIRE : Z.A. LA JACQUOTTE - RUE ARISTIDE BERGES - 33270 FLOIRAC
TEL. 05 57 77 96 27 - FAX 05 57 77 96 26
info@sarco.fr - www.sarco.fr

Il comporte 2 page et 0 annexe.

Page : 2 sur 2